



2 0 2 3 - 2 4

GUIDE

DU DÉPARTEMENT
CORDES

10 rue de la tête noire - BP 30015
86001 Poitiers Cedex - France
+33 (0)5 49 60 21 79
enseignement.superieur@polealienor.eu

poitiers
tours

www.polealienor.eu

Table des matières

<i>ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE</i>	4
ORGANISATION DES ÉTUDES	7
<i>CONDITIONS D'ADMISSION</i>	7
<i>PARCOURS DE FORMATION</i>	7
DNSPM / Licence	9
<i>GÉNÉRALITÉS</i>	9
<i>GRILLES DE COURS PAR DÉPARTEMENTS</i>	12
INSTRUMENTS à CORDES	12
<i>CONTENUS DES COURS</i>	15
UE 1 – PRATIQUES PRINCIPALES	15
UE 2 – HISTOIRE DE LA MUSIQUE	16
UE 3 – ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES	17
UE 4 – PRATIQUE D'ENSEMBLE	19
UE 5 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX	20
UE 6 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX & STAGE	22
MODALITÉS DE VALIDATION & D'ÉVALUATION	23
RÉFÉRENTIEL DE FORMATION CORDES	24
ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES	26
ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO	31
ANNEXE 3 : DOCUMENT CADRE ANALYSE APPLIQUÉE	32

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

DNSPM/LICENCE : Professeurs de répertoires principaux

Instruments à cordes		Saxophone	Christophe Bois Gilles Tressos
Violon	Blandine Chemin François-Marie Drieux		
Alto	Vlad Bogdanas	Cuivres	
Violoncelle	Yaëlle Quincartlet & Xavier Gagnepain (professeur invité)	Trompette	Arnaud Juchault
		Trombone	Thierry Guilbert
Contrebasse	Jérémy Decottignies & Jean-Christophe Deleforge (professeur invité)	Cor	Arnaud Delépine
		Tuba	Stéphane Balzeau
Piano	Catherine Schneider Alain Villard	Percussion	Jean-Baptiste Couturier Rémi Durupt
Musique ancienne		Musiques traditionnelles	
Chant	Romain Bockler, Claire Lefilliâtre	Les cours d'instrument se déroulent sous forme de compagnonnage. L'enseignant est proposé par l'étudiant en accord avec le coordinateur de département des musiques traditionnelles.	
Flûte à bec	Claire Michon		
Traverso	Delphine Leroy & Aurélien Delage		
Cornet à bouquin	Judith Pacquier		
Violon ancien	Marie Rouquié		
Clavecin	Pascal Dubreuil		
Viole de gambe	Matthieu Lussion, Mathilde Vialle		
Luth et théorbe	Pascale Boquet, Thibaut Roussel		
Violoncelle ancien	Hilary Metzger		
Orgue	Olivier Houette		

Et de nombreux artistes invité.es pour des sessions et masterclasses.

Diplôme d'État : Professeurs ci-dessus et professeurs de répertoires principaux choisis en accord avec la direction.

DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

DISCIPLINES TRANSVERSALES

Musique de chambre	Vlad Bogdanas Alain Villard Johanne Ralambondrainy Jacques Nicolas Yaëlle Quincartlet Delphine Leroy Jérôme Pouré (Tours) Professeurs de musique ancienne	Déchiffrage, lecture et transposition	Jacqueline Bensimhon Johanne Ralambondrainy Stéphane Fillet
Orchestre cordes	Chefs invités	Technique et déchiffrage (percussions)	Nicolas Dumesne & Samuel Favre
Atelier danse traditionnelle	Benoît Guerbigny	Improvisation et accompagnement de la danse	Renaud Détruit
Éducation rythmique	Stanislas Delannoy	Harmonie au piano	François-Luc Chaurin
Pratiques corporelles	Arnaud Creusot, enseignant en cours de recrutement Romain Panassié (DE)	Improvisation Jazz	Recrutement en cours (Poitiers) Jean-Baptiste Réhault (Tours) Sylvain Kuntzmann
		Musique assistée par ordinateur (MAO) Écriture, arrangement	Stéphane Fillet (Tours)

Accompagnateurs	Johanne Ralambondrainy Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Séverin Treille (Tours cuivres) Olivier Nizier (Tours percussions)	Clavier complémentaire Analyse appliquée	Recrutement en cours (Poitiers) Séverin Treille (Tours) Jean-Miguel Aristizabal Séverin Treille Benoît Sitzia Rémi Durupt
-----------------	---	---	--

FORMATION PÉDAGOGIQUE

Improvisation	Claire Bergerault Patrick Ingueneau Edwige Fouquet	Pratique pédagogique	Philippe Compagnon, Stéphane Forlacroix, Edwige Fouquet, Pierre-Yves Jalicon, Catherine Schneider, Barbara Tenneguine, Géraldine Thébault, Louis Théveniau, Carole Frérebeau, Éloïse Gomez, Élise Labussière, Christophe Bois, Maxime Chevrier, Arnaud Sevault, Delphine Debeuf, Jean-Baptiste Couturier, Claire Michon et tous les conseillers pédagogiques
Musiques actuelles amplifiées	Tony Lardet		
Théâtre	Edwige Fouquet, Stéphane Keruel		
Pratiques artistiques plurielles	Philippe Rousseau, Leela Petronio		
TIC et écriture	Marc Lemonnier, Sylvain Kuntzmann		
Psychologie, sociologie	Tiphany Berger, Jean-François Rouet Véronique Draï-Zerbib	Environnement professionnel et Portfolio	François-Xavier Caillet, Cécile Hubineau, Claire Michon, Jean-Nicolas Richard, Kirsten Trunski-Royannais, Barbara Tenneguine, Louis Théveniau, Gilles Tressos, Éric Valdenaire
Sciences de l'Éducation	Philippe Péaud, Barbara Tenneguine, Kirsten Trunski-Royannais		
Travaux d'études personnel	Philippe Devaux, Guillaume Lurton Benoît Haug, Sylvain Perret	Projet réalisation musicale	Barbara Tenneguine et les tuteurs

DISCIPLINES SPÉCIFIQUES

Musique ancienne		Musiques traditionnelles	
Basse continue & Accord et tempéraments	Pascal Dubreuil Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Dominique Ferran	Danse	Benoît Guerbigny
Rhétorique musicale	Pascal Dubreuil	Pratiques d'ensemble	Jean-François Vrod Julien Padovani
Consort de violons et violes	Marie Rouquié Matthieu Lusson	Chant	Evelyne Girardon Clément Gauthier Philippe Compagnon
Consort de flûtes à bec	Claire Michon	Histoire et esthétique	Sandrine Le Coz Benoît Haug
Modes, solmisation, contrepoint Early music lab	Marc Busnel Tous les enseignants musique ancienne	Patrimoine et ses sources	Hoëla Barbedette
		Problématiques actuelles	Rémi Jaulain François Robin
		Style modalité et variation Organologie	Alexandre Séli
		Suivi du mémoire	Benoît Haug

Cuivres et percussions

Orchestre d'harmonie

Philippe Ferro

Musiques actuelles et Jazz

Ensemble Jazz et MAA

(DE)

Guillaume Christophel

Jean-Yves Monjauze

Didactique Jazz et MAA

Culture Jazz et MAA

Écriture et arrangement

Boris Senon, Olivier Thémines

Stéphane Payen

Saxophone

Quatuor

Grand ensemble

Thomas Gobert

Dylan Corlay

Formation musicale

Technique vocale

Perfectionnement FM

Harmonisation clavier

Didactique spécifique FM

Direction de chœur

Physiologie de la voix de
l'enfant**(DE)**

Geoffroy Dudouit

David Le Moigne

David Le Moigne

Geoffroy Dudouit

Geneviève Bouillet

ORGANISATION DES ÉTUDES

Le REGLEMENT DES ETUDES décrit les modalités et critères d'admission, l'organisation et le contenu des cursus, les modalités des évaluations et de délivrance des diplômes.

Les informations générales présentées ici ne sont que des extraits. Le document complet est accessible aux étudiants sur le Cloud du pôle Aliénor.

CONDITIONS D'ADMISSION

Entrée en 1^{er} cycle (DNSPM/Licence ou DE)

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP) **ou** d'un diplôme d'études musicales (DEM) dans la discipline principale **ou** pouvant justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité musique, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation,
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence

Une dispense de l'une des conditions d'admission peut être accordée par la direction du pôle Aliénor, sur avis d'une commission. Il est dans ce cas, particulièrement important d'indiquer avec précision et de justifier tous les éléments concernant la formation et les expériences du candidat.

Entrée en 2^{ième} cycle (Master)

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie.

Dans tous les cas, se reporter à la brochure d'information sur le site du pôle Aliénor.

PARCOURS DE FORMATION

1 – Disciplines concernées par le DNSPM/licence et par le DE

Dans ces départements, le concours d'entrée est unique. Les candidats admis auront donc, s'ils le souhaitent, accès à l'ensemble de l'offre de formation. Deux possibilités s'offrent :

- Un cursus visant à obtenir le double diplôme DNSPM / Licence (durée type : 6 semestres) avec possibilité de suivre également la formation au DE
- Un cursus visant à obtenir le DE seulement

2 – Disciplines uniquement concernées par le DE seul

Les candidats admis auront, plusieurs possibilités de parcours :

- DE seulement
- DOUBLE DE

Les candidats ont la possibilité de se présenter dans 2 spécialités différentes pour poursuivre un cursus menant à l'obtention de 2 DE en 3 ans.

- PARCOURS DUMI et DE

Suite à la réussite à l'examen d'entrée au pôle Aliénor et selon les préconisations du jury, les étudiants ayant obtenu le DUMI aux CFMI de Poitiers ou de Tours peuvent voir leur parcours d'études raccourci.

3 – Master

Formation délivrée par l'Université de Poitiers en collaboration avec l'Université de Tours et le pôle Aliénor.

Pour des raisons d'organisation du planning des cours, le parcours simultané DE et Master est soumis à un accord de la direction.

4 – Étudiants étrangers / International students

Alternative possibilities for international students:

- **Regular programs:** open to all students (see language requirements).
- **Exchange students** (Erasmus +): for students coming from partner-institutions, within the Erasmus + program.

⇒ **More information in the brochure « Information for international students » and the Erasmus+ course catalogue (English, Français).**

L'ARTICULATION ENTRE LES FORMATIONS DNSPM/Licence et DE

Le pôle Aliénor offre la possibilité aux étudiants poursuivant le cursus DNSPM/Licence de suivre conjointement une formation diplômante au Diplôme d'État dans la même discipline, département et option. La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations ; les 2^e et 3^e années, plus spécifiquement consacrées aux compétences pédagogiques sont accessibles à partir de la 2^e ou 3^e année de formation au DNSPM. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES ACQUISES ANTÉRIEUREMENT

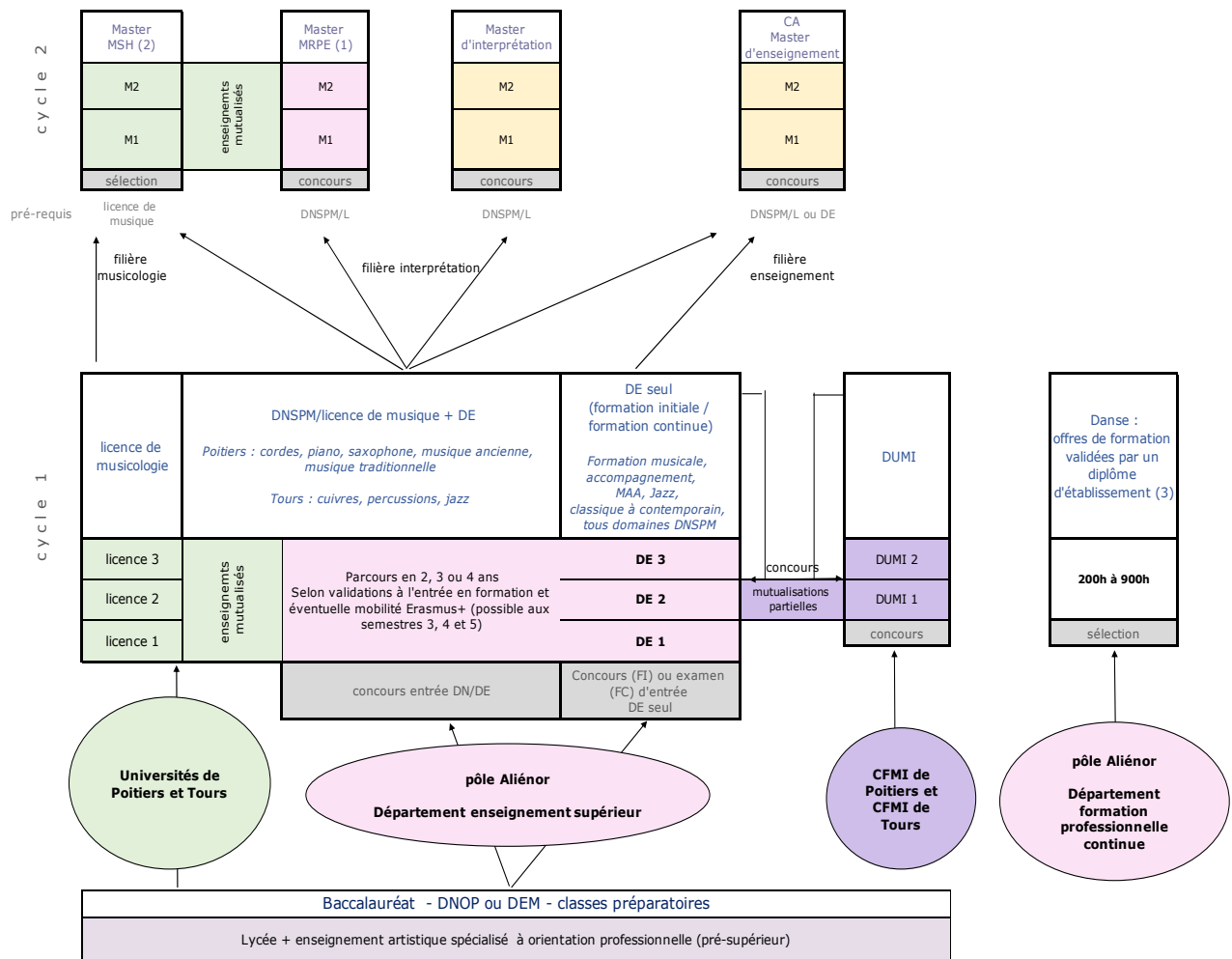
Pour toutes les formations, le pôle Aliénor a mis en place des procédures de validation des compétences et des connaissances acquises antérieurement.

- Cette procédure peut permettre de réduire la durée du parcours d'études ;
- DNSPM/Licence : les étudiants déjà titulaires d'une licence de musique sont dispensés de la partie universitaire du parcours et pourront voir la durée de leurs études (articulation DNSPM/DE) réduite.

VALIDATION, DISPENSES, CONGÉS

Afin de définir au mieux les parcours d'études, les demandes de validations, de dispense de cours, de congés ou de retour dans le cursus doivent être faites le plus tôt possible. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES

Organigramme de l'offre de formation au pôle Aliénor cursus, diplômes, parcours et articulations avec d'autres formations



1. Master de musicologie, parcours "Musique : Recherche et pratiques d'ensemble". Universités de Poitiers et Tours, pôle Aliénor, Abbaye aux Dames de Saintes
2. Master de musicologie, parcours "Musique et sciences humaines". Universités de Poitiers et Tours
3. Processus d'inscription à l'inventaire en cours pour ces diplômes : Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), autres formations en projet

DNSPM / Licence

GÉNÉRALITÉS

LES DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES

Cursus menant à l'obtention du DNSPM/licence et / ou au DE :

- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Saxophone
- Piano
- Musique ancienne (tous instruments, chant, orgue)
- Musiques traditionnelles de France (tous instruments, chant)
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Percussions

COORDINATEURS

Chaque département d'études est placé sous la responsabilité d'un coordinateur. Cette personne assure la cohérence entre les enseignements réguliers et ponctuels et le lien entre tous les enseignants du département.

Le coordinateur assure un suivi pédagogique individualisé de tous les étudiants du département ; sa connaissance approfondie du milieu professionnel lui permet d'avoir un rôle de conseil, notamment sur les points suivants :

- Suivi de la formation : parcours, enseignements
- Conception des contenus et du planning : masterclasses et sessions, mises en situation professionnelle
- Stage d'immersion : conseil et évaluation
- Évaluation : conseil des études, jurys, validation des programmes des évaluations intermédiaires et terminales

Chaque étudiant bénéficie d'un rendez-vous individuel en début d'année universitaire, et peut par la suite solliciter le coordinateur pour toute question spécifique au département d'études.

Nota Bene : la coordination de la musique de chambre à Poitiers est assurée par Vlad Bogdanas (musiques classiques à contemporaines) et Judith Pacquier (musique ancienne)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CURSUS

- Articulation forte entre les 2 parties constituant le cursus (pôle Aliénor et université)
- Articulation avec la formation pédagogique (filière DE)
- Large ouverture esthétique, et accent mis sur l'interprétation historiquement informée
- Immersion et insertion professionnelles : stages avec de nombreux partenaires, ensembles, orchestres, lieux de diffusion
- Projet inter-régional fondé sur de nombreux partenariats

PARCOURS ET PROFESSIONNALISATION

Le DNSPM, formation supérieure de I^o cycle, est une formation généraliste de musicien interprète, et ne correspond donc pas à une spécialisation qui se déroule lors d'un II^o cycle d'études (master), qui peut s'effectuer en France ou à l'étranger. À ce jour, des masters de musicien interprète existent seulement dans les 2 CNSMD (accessibles aux titulaires d'un DNSPM + concours), mais des masters universitaires sont proposés en collaboration avec des pôles d'enseignement supérieur.

Le DNSPM donne aussi la possibilité d'une professionnalisation directe (musicien interprète, etc.).

PARCOURS PERSONNALISÉS

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études : élaboré avec l'équipe pédagogique, il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs (pôle Aliénor et Université), les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant. Ce projet de parcours a une valeur d'orientation et peut être modifié pendant la durée des études. Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable.

De nombreux parcours sont possibles. Cependant les parcours conduisant à certaines situations sont exclus.

⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

PROCÉDURE D'ENTRÉE DANS LA FILIÈRE DIPLÔME D'ÉTAT

La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations. Les étudiants peuvent intégrer la 2^{ème} année de formation au DE à partir de la 2^{ème} ou 3^{ème} année de DNSPM suivant le profil à l'entrée, le projet de parcours et l'évaluation de l'année de tronc commun.

Détail de la procédure, contenu du dossier, etc. ⇒ REGLEMENT DES ETUDES

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES

Voir aussi le barème ⇒ page 23

Nota Bene :

- L'évaluation et les validations des UE et des années universitaires sont indépendantes entre le pôle Aliénor et l'université.
- Les étudiants bénéficient sous certaines conditions, pour la validation du semestre d'études, d'un système de compensation entre les UE évaluées par le pôle Aliénor et l'université. ⇒ REGLEMENT DES ETUDES

Pour **tout ce qui concerne l'évaluation à l'université, il est très important de se renseigner précisément auprès du département musique de l'université de Poitiers ou de Tours.**

L'UFR met en place chaque année des modalités de contrôle des connaissances qui déterminent très précisément le déroulement des examens. ⇒ Guide de l'étudiant de l'université de Poitiers : www.sha.univ-poitiers.fr

⇒ Livret licence de l'université de Tours : <http://ash.univ-tours.fr/>

PLAN D'ÉTUDES - FORMATION AU DNSPM / LICENCE – Poitiers

1ère année

semestre 1	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique I (Université)	48	6	2		
Musiques de transmission écrite	24			ecn	1
Histoire la musique du Moyen-Âge	24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	48	6	2		
Culture des répertoires	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	54	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux 1	54	3	1		
Éducation rythmique	12			ecn	2
Médiation et outils d'insertion	12			ecn	2
Initiation sonorisation	6			ecc	1
Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques	24			ecc	1
UE 6 - Enseignements transversaux 2	30	3	1		
Musique assistée par ordinateur	12			ecn	1
Langues vivantes (université)	18			ecn	1

semestre 2	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique II (Université)	48	6	2		
Musiques de transmission orale	24			ecn	1
Histoire des musiques actuelles et jazz	24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	48	6	2		
Culture des répertoires	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	54	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux 1	45	3	1		
Éducation rythmique	9			ecn	2
Médiation et outils d'insertion	9			ecn	2
Projet, Pratique de la scène	27			ecn	3
UE 6 - Enseignements transversaux 2	24	3	1		
Musique assistée par ordinateur	12			ecn	1
Langues vivantes (université)	12			ecn	1

2ème année

semestre 3		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique III (Université)		48	6	2		
Histoire de la musique de la Renaissance		24			ecn	1
Ethnomusicologie		24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques		48	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
Langages principaux		12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble		54	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux		18	3	1		
Médiation et outils d'insertion		18			ecc	1
UE 6 - Enseignements transversaux 2		34	3	1		
Pratique corporelle		16			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1

semestre 4		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		19	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
Concert de 2ème année		1			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)		48	6	2		
Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles		24			ecn	1
Histoire de la musique tonale du XIXe et XXe siècles		24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques		48	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
Langages principaux		12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble		30	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux		24	3	1		
Enregistrement & montage		18			ecn	1
Portfolio		6			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1
UE 6 - Stage		35	3	2		
Stage 1		35			ecn	1

3ème année

semestre 5		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique V (Université)		48	6	2		
Histoire des musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles		24			ecn	2
Musicologie thématique ethnomusicologie		12			ecn	1
Musicologie thématique musiques actuelles		12			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques		54	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
Enjeux de la musicologie (université)		18			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble		54	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux		9	3	1		
Médiation et outils d'insertion		9			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1
UE 6 - Stage		35	3	1		
Stage 2		35			ecc	1

semestre 6		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		20	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
Concert de fin d'études		2			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique VI (Université)		48	6	2		
Musicologie thématique Renaissance		12			ecn	1
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles		12			ecn	1
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XXe siècles		12			ecn	1
Musicologie thématique musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles		12			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques		36	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble		54	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux		9	3	1		
Médiation et outils d'insertion		9			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1
UE 6 - Stage		35	3	2		
Rapport de stage		35			ecn	1

Cours suivi à l'université

NOTES

- Pour le détail des contenus, modalités et critères d'évaluation, se reporter au descriptif détaillé des cours, et au règlement des études
- Validation des cours : ecn = évaluation continue notée ; ecc = évaluation sur certificat de participation ; e = examen noté ;

GRILLES DE COURS PAR DÉPARTEMENTS

INSTRUMENTS à CORDES

Coordination du département cordes : Marie ROUQUIÉ

Coordination des stages cordes : Christine TESSIER

La formation prépare les étudiants à des métiers variés et les aide à construire une démarche musicale et artistique personnelle qui prenne en compte l'évolution actuelle des métiers et des démarches artistiques. Un accent particulier est mis sur la variété des répertoires, l'exigence instrumentale et stylistique dans les différentes esthétiques abordées, et la capacité à produire une interprétation historiquement informée.

En fonction des projets et des compétences des étudiants, deux parcours sont proposés.

Tronc commun aux 2 parcours :

- Session d'orchestre à cordes chaque semestre, sur la durée des 6 semestres
- Cours de traits d'orchestre dans tous les semestres
- Stages au sein d'orchestres et d'ensembles professionnels, déclinés différemment dans les deux parcours

Parcours standard

Stages et sessions : chaque étudiant effectue sur la durée du cursus

- Une ou plusieurs sessions au sein du Jeune orchestre de l'Abbaye aux Dames des Saintes (JOA)
- Un stage (35h) d'immersion professionnelle en orchestre (l'Orchestre de chambre Nouvelle Aquitaine, Orchestre de l'Opéra de Limoges, autre)
- Un stage (35h) d'immersion professionnelle d'une autre nature (luthier, diffusion, festivals, etc.)

Parcours immersion orchestre

L'Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine et le pôle Aliénor offrent aux étudiants sélectionnés sur audition la possibilité d'un parcours renforcé, véritable immersion au sein d'un orchestre professionnel.

Ce parcours les amène à effectuer sur la durée du cursus :

- 3 sessions à l'Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine
- Une session au sein de l'un des orchestres partenaires (JOA, COJ, PESMD, JOEHB) ou un stage d'immersion professionnelle d'une autre nature

Les étudiants sélectionnés à l'OCNA participent à 3 séries réparties sur S3, S4 et éventuellement S5.

Avant chaque série les étudiants sont accompagnés et bénéficient d'une préparation particulière menée par l'un des musiciens de l'OCNA en cours individuel et en cours par pupitre dirigé par le violon solo.

Durant la session, l'étudiant est constamment accompagné par son tuteur (chef de pupitre). Les étudiants ont également un cours après le début des répétitions et avant le premier concert pour rebondir sur les attentes spécifiques du chef, sur les ressentis personnels en répétition... Un bilan individuel est effectué à la fin de chaque série.

Les étudiants qui suivent le parcours orchestre n'auront pas à suivre certains enseignements du parcours standard (cf maquette ci-dessous).

Les 3 sessions effectuées à l'OCNA (3*6jours + temps de préparation) remplacent les enseignements suivants :

- Stage d'immersion professionnelle
- Sessions spécifiques de S4 et S6

GRILLE DE COURS INSTRUMENTS À CORDES

1ère année

semestre 1		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff	semestre 2		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff							
UE 1 - Pratiques principales		6	3			UE 1 - Pratiques principales		6	3									
Répertoires principaux & masterclasses				UE 2 - Histoire de la musique I (Université)		6	2			UE 2 - Histoire de la musique II (Université)		6	2					
<i>Répertoires principaux Cordes</i>				Musiques de transmission écrite						<i>Répertoires principaux Cordes - instruments anciens</i>				Musiques de transmission orale		ecn		1
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>				Histoire la musique du Moyen-Âge						<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>				Histoire des musiques actuelles et jazz		ecn		1
<i>Traits d'orchestre</i>						<i>Traits d'orchestre</i>						ecn		1				
<i>Masterclasses</i>						<i>Masterclasses</i>						ecn		1				
UE 3 - Enseignements spécifiques		6	3			UE 3 - Enseignements spécifiques		6	3									
Culture des répertoires				<i>Culture Cordes</i>		Culture des répertoires				<i>Culture Cordes</i>		ecn		2				
Matériaux musicaux				<i>Clavier complémentaire</i>		Matériaux musicaux				<i>Clavier complémentaire</i>		ecn		1				
Langages principaux		<i>Lecture et transposition</i>		Langages principaux		<i>Lecture et transposition</i>		ecn		1								
UE 4 - Pratique d'ensemble		6	2			UE 4 - Pratique d'ensemble		6	2									
Pratique d'ensemble				<i>Musique de chambre</i>		Pratique d'ensemble				<i>Musique de chambre</i>		ecn		2				
		<i>Orchestre à cordes</i>				<i>Orchestre à cordes</i>												
Session spécifique				Session spécifique				ecn		1								
UE 5 - Enseignements transversaux 1		3	1			UE 5 - Enseignements transversaux 1		3	1									
Éducation rythmique (danse traditionnelle)				Éducation rythmique (danse traditionnelle)		Éducation rythmique (danse traditionnelle)				ecn		1						
Médiation et outils d'insertion				Médiation et outils d'insertion		Médiation et outils d'insertion				ecn		1						
Initiation sonorisation				Initiation sonorisation		Projet, Pratique de la scène				ecn		2						
Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques		Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques																
UE 6 - Enseignements transversaux 2		3	1			UE 6 - Enseignements transversaux 2		3	1									
Musique assistée par ordinateur				Musique assistée par ordinateur		Musique assistée par ordinateur				ecn		1						
Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		ecn		1								

2ème année

semestre 3		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff	semestre 4		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff							
UE 1 - Pratiques principales		6	3			UE 1 - Pratiques principales		6	3									
Répertoires principaux & masterclasses				UE 2 - Histoire de la musique III (Université)		UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)				6	2	UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)		6	2			
<i>Répertoires principaux Cordes</i>				Histoire de la musique de la Renaissance		Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles						Histoire de la musique tonale du XIXe et XXe siècles				ecn		1
<i>Répertoires principaux Cordes - instruments anciens</i>				Ethnomusicologie		<i>Répertoires principaux Cordes - instruments anciens</i>						<i>Répertoires principaux Cordes - instruments anciens</i>				ecn		1
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>						<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>				<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>		ecc		1				
<i>Traits d'orchestre</i>						<i>Traits d'orchestre</i>				<i>Traits d'orchestre</i>		ecn		1				
<i>Masterclasses</i>				<i>Masterclasses</i>		<i>Masterclasses</i>		ecn		1								
				Concert de 2ème année				ecn		1								
UE 3 - Enseignements spécifiques		6	3			UE 3 - Enseignements spécifiques		6	3									
Culture des répertoires & initiation à la recherche				<i>Culture Cordes</i>		Culture des répertoires & initiation à la recherche				<i>Culture Cordes</i>		ecn		2				
Matériaux musicaux				<i>Analyse appliquée</i>		Matériaux musicaux				<i>Analyse appliquée</i>		ecn		1				
Langages principaux		<i>Lecture et transposition</i>		Langages principaux		<i>Lecture et transposition</i>		ecn		1								
UE 4 - Pratique d'ensemble		6	2			UE 4 - Pratique d'ensemble		6	2									
Pratique d'ensemble				<i>Musique de chambre</i>		Pratique d'ensemble				<i>Musique de chambre</i>		ecn		2				
		<i>Orchestre à cordes</i>				<i>Orchestre à cordes</i>												
Session spécifique ou parcours immersion orchestre				Session spécifique ou parcours immersion orchestre				ecn		1								
UE 5 - Enseignements transversaux		3	1			UE 5 - Enseignements transversaux		3	1									
Médiation et outils d'insertion				Enregistrement & montage		Enregistrement & montage				ecn		1						
				Portfolio		Portfolio				ecc		1						
		Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		ecn		1								
UE 6 - Enseignements transversaux 2		3	1			UE 6 - Stage		3	2									
Pratique corporelle				Stage 1 ou parcours immersion orchestre		Stage 1 ou parcours immersion orchestre				ecn		1						
Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		Langues vivantes (université)		ecn		1								

3ème année

semestre 5	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses				
<i>Répertoires principaux Cordes</i>			ecn	1
<i>Répertoires principaux Cordes - instruments anciens</i>			ecn	1
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>			ecc	1
<i>Traits d'orchestre</i>			ecn	1
<i>Masterclasses</i>	ecc	1		
UE 2 - Histoire de la musique V (Université)	6	2		
Histoire des musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles			ecn	2
Musicologie thématique ethnomusicologie			ecn	1
Musicologie thématique musiques actuelles			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche				
<i>Culture Cordes</i>			ecn	2
Matériaux musicaux				
<i>Analyse appliquée</i>	ecn	1		
Enjeux de la musicologie (université)			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	6	2		
Pratique d'ensemble			ecn	2
<i>Musique de chambre</i> <i>Orchestre à cordes</i>				
Session spécifique ou parcours immersion orchestre			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux	3	1		
Médiation et outils d'insertion			ecc	1
Langues vivantes (université)			ecn	1
UE 6 - Stage	3	1		
Stage 2			ecc	1

semestre 6	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses				
<i>Répertoires principaux Cordes</i>			ecn	1
<i>Répertoires principaux Cordes - instruments anciens</i>			ecn	1
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>			ecc	1
<i>Traits d'orchestre</i>			ecn	1
<i>Masterclasses</i>	ecc	1		
Concert de fin d'études			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique VI (Université)	6	2		
Musicologie thématique Renaissance			ecn	1
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles			ecn	1
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XXe siècles			ecn	1
Musicologie thématique musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche				
<i>Culture Cordes</i>			ecn	2
Matériaux musicaux			ecn	1
<i>Analyse appliquée</i>				
UE 4 - Pratique d'ensemble	6	2		
Pratique d'ensemble			ecn	2
<i>Musique de chambre</i> <i>Orchestre à cordes</i>				
Session spécifique ou parcours immersion orchestre			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux	3	1		
Médiation et outils d'insertion			ecc	1
Langues vivantes (université)			ecn	1
UE 6 - Stage	3	2		
Rapport de stage			ecn	1

CONTENUS DES COURS

UE 1 – PRATIQUES PRINCIPALES

☒ pôle Aliénor

RÉPERTOIRES PRINCIPAUX

Professeurs référents

Missions du professeur référent

- Cours d'instrument : le professeur référent enseigne régulièrement les répertoires principaux ; il s'agit à la fois de perfectionner et de consolider les acquis techniques, et en même temps de mener un travail musical et stylistique ;
- Suivi personnalisé : il aide chaque étudiant au « travail de fond » et à faire le lien entre les contenus et/ou esthétiques présentés par les différents formateurs (sessions, masterclasses).
- Il aide l'étudiant à programmer et préparer les prestations publiques et le travail avec accompagnement : organisation du travail, élaboration de l'autonomie, etc. ;
- Connaissance et culture des répertoires principaux ;
- Évaluation : il assure la plus grande partie de l'évaluation continue pour les répertoires principaux.

Organisation des cours

- Chaque professeur référent est responsable de 3 ou 4 étudiants sur une période de 2 à 4 semestres enchaînés. De telle sorte qu'un étudiant sera suivi successivement par 2 formateurs sur la durée de ses études ;
- Les cours sont semi collectifs ou individuels ;
- Nombre d'heures de cours : 12h (semestres impairs) / 18h semestres (semestres pairs)

Référentiel de formation

Chaque département d'études possède un référentiel de formation répertoriant tous les éléments étudiés durant les trois années de formation (répertoire, spécificité de répertoire de l'instrument, etc). Voir [page 24](#)

Travail avec accompagnement

Chaque étudiant en DNSPM dispose de 11 heures d'accompagnement sur l'année à répartir sur les deux semestres. Le planning est fixé conjointement par l'étudiant, l'accompagnateur et le professeur référent, en fonction des cours, concerts, masterclasses et évaluations.

- Les heures non effectuées ne peuvent pas être reportées au semestre suivant ;
- Les partitions des œuvres travaillées doivent être communiquées au plus tard 15 jours avant la 1^e répétition ;
- Pour les évaluations de S4 et S6 : les programmes et les partitions doivent être communiquées à l'accompagnateur au moins 8 semaines avant le début de la période d'examen

Prestations publiques et répétitions

Le pôle Aliénor organise de nombreuses occasions de prestations publiques, en interne (Scènes ouvertes), et en partenariat avec différentes structures : réseau des médiathèques, Musée Sainte Croix (Poitiers), Musée des Beaux-Arts (Tours), Université de Tours, TAP, Conservatoire de Grand Poitiers et de Tours, association Villa Fontanella, la ville de Vouneuil-sous-Biard, l'UPCP Métives, etc.

La participation régulière des étudiants à ces concerts est une part importante de la formation.

Concerts de deuxième et troisième année

Les étudiants en deuxième année doivent réaliser un concert de 30 minutes (présentations comprises). Cette prestation est une évaluation intermédiaire et valide une partie de l'UE5. Pour le détail se reporter au règlement des études

Les étudiants en S6 réalisent un concert de 45 minutes (présentations comprises). Cette évaluation valide une partie de la troisième année de formation. Pour les détails se reporter au règlement des études.

Traits d'orchestre

Des cours de traits d'orchestre sont dispensés par les professeurs référents. Ces cours visent à préparer les auditions organisées en partenariat avec l'orchestre de chambre Nouvelle Aquitaine et avec l'orchestre de l'opéra de Limoges. Les traits d'orchestre incontournables des répertoires orchestraux sont également abordés lors de ces cours.

Cours commun à tous les départements d'études

Masterclasses

La participation aux masterclasses et « Journées avec... » est obligatoire. Les cours et séminaires spécifiques, obligatoires pour les étudiants de chaque département, sont ouverts à tous les autres étudiants du pôle Aliénor en tant qu'auditeurs.

Modalités d'évaluation et validation

Les modalités d'évaluation et de validation de ces cours sont détaillées dans le règlement des études.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Les descriptifs complets des cours et les bibliographies sont disponibles dans le guide des étudiants du département de musicologie de l'université ainsi que les modalités de contrôle de connaissance.

Cours commun à tous les départements d'études

Semestre 1

Musiques de transmission écrite
Histoire de la musique du Moyen-Âge

Semestre 2

Musiques de transmission orales
Histoire des musiques actuelles et jazz

Semestre 3

Histoire de la musique de la Renaissance
Ethnomusicologie

Semestre 4

Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles
Histoire de la musique tonale du XIXe et XX ième siècles

Semestre 5

Histoire des musiques expérimentales des XX ième et XXI ième siècles
Musicologie thématique ethnomusicologie
Musicologie thématique musiques actuelles et jazz

Semestre 6

Musicologie thématique Renaissance
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles
Musicologie thématique musiques expérimentales des XX ième et XXI ième siècles
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XX ième siècles

CULTURE DES RÉPERTOIRES PRINCIPAUX

Organisation	Cours ou sessions, 12h environ par semestre
Objectifs	Mettre l'étudiant en situation de se poser des questions, chercher, prendre du recul ; Interprétation historiquement informée <ul style="list-style-type: none"> • chercher des informations pour situer précisément l'œuvre, le style, la forme ; • fonder son interprétation sur des connaissances : contexte historique, musicologique, organologique... • développer un regard critique sur les éditions ; • Initiation à la démarche de « recherche artistique », qui pourra être approfondie en master.
Évaluation	Évaluation continue qui s'appuie sur la présence, la participation, et l'investissement dans les cours. Semestre 4 : Le dossier de programme du concert de fin d'année participe à l'évaluation de ce cours.

Exemples de contenus :

- Culture de l'orchestre (histoire, répertoires...)
- Atelier baroque
- Atelier de musique traditionnelle
- Corpus d'œuvres ou esthétiques : analyse, interprétation
- Une démarche historisante : pourquoi une telle démarche, et dans quel but ?
- Histoire de l'interprétation, et de la technique des instruments à cordes

MATÉRIAUX MUSICAUX**Cours communs à plusieurs départements d'études****Analyse appliquée (cordes, piano et saxophone) DN2**

Organisation	4 cours avec chaque enseignant
Contenus	Cours d'analyse appliquée à l'interprétation, qui permettent d'aborder chaque style avec les outils appropriés. Ce cours aide notamment les étudiants à préparer le dossier de l'évaluation intermédiaire. Période baroque : approche de la rhétorique, formes et tempi des danses, ornementation, etc. Classique et romantique : forme sonate, concertos, musique de chambre, etc. XX ^{ième} et XXI ^{ième} siècles : langages et écritures contemporains.
Enseignants	Jean-Miguel Aristizabal, Séverin Treille, Benoît Sitzia

Analyse appliquée (cordes et piano) DN3

Contenus	Après avoir abordé le répertoire du XX ^{ème} et XXI ^{ème} siècle, l'étudiant aura le choix de réaliser une production numérique artistique (vidéo, podcast, enregistrement audio,...) centré sur le répertoire du XX ^{ème} et XXI ^{ème} siècle.
Enseignants	Rémi Durupt & Benoît Sitzia ➔ Se reporter au document cadre à l'annexe 3, page 26

Cordes et saxophones**Clavier complémentaire**

Objectifs	Acquérir les bases d'une pratique du clavier Harmoniser et accompagner au piano une mélodie simple (traditionnelle, modale ou tonale), en variant la réalisation au clavier ; reprendre d'oreille une mélodie et en réaliser un arrangement voix + piano Travail d'invention et de création harmonique
Enseignant	Recrutement en cours

Organisation Cours réguliers ou sessions (modules de 12h) par groupes de 4 à 6 étudiants

Instrumentes à cordes, saxophone, cuivres

Lecture et transposition

Niveau 1	Lecture : Déchiffrage de musique d'ensembles Transposition : Apprentissage des règles de transposition, et pratique des clefs Connaissances harmoniques : analyse d'un thème, parcours tonal, cadences Approche de l'improvisation tonale et modale
Niveau 2	Aperçu de différents styles musicaux de la musique baroque à la musique contemporaine, et à la chanson française, au moyen de déchiffrages de pièces instrumentales, vocales ou de musique de chambre, etc. Déchiffrage et transposition de pièces du répertoire : tout type d'intervalle ; réactivité plus importante. Outils pour arranger et improviser : analyse harmonique rapide de pièces classiques ou de variété ; travail sur des modes divers ; travail sur différentes carrures ou grilles.
Enseignante	Johanne Ralambondrainy

☒ Université

ENJEUX DE LA MUSICOLOGIE – semestre 5

Le cours de L3 « Enjeux de la musicologie » poursuit deux objectifs. D'une part, il présente aux étudiants de fin de premier cycle un panorama des tendances récentes de la discipline musicologique. D'autre part, ses modalités pédagogiques ont été pensées pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques à la lecture et à la rédaction scientifiques. Le cours s'appuie sur un recueil d'environ huit articles récents de spécialistes réputés, en langue française ou anglaise, dans les domaines de la musicologie historique, de l'analyse musicale, de la performance, de l'ethnomusicologie, de la psychologie de la musique, etc. Les séances sont consacrées à une analyse du contenu et de la forme de chacun des articles (hiérarchisation des informations, enjeux principaux, assimilation d'un lexique et d'énoncés spécifiques). Les étudiants produisent ensuite individuellement une synthèse de chaque article qui donne lieu à une correction collective et individualisée qui leur permet d'évaluer précisément leur progression.

UE 4 – PRATIQUE D'ENSEMBLE

☒ pôle Aliénor

PRATIQUES D'ENSEMBLE

Cours communs à plusieurs départements d'études

Musique de chambre

Coordination : Vlad Bogdanas (classique à contemporain)

Nota Bene : Chaque groupe d'étudiant sera encadré par un professeur, mais doit travailler aussi de façon autonome entre les cours.

SESSIONS SPÉCIFIQUES

Ces sessions, organisées par le pôle Aliénor et avec divers partenaires, visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier. Elles débouchent sur des prestations publiques dans des conditions proches des conditions professionnelles.

Organisation 24h environ aux semestres 2, 4 & 6.

Contenus Projets spécifiques, participation au Jeune orchestre de l'Abbaye (cordes)

→ Ou parcours immersion orchestre (pour les cordes)

Orchestre à cordes

Ces sessions, organisées par le pôle Aliénor et avec divers partenaires, visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier de musicien d'orchestre sous la direction d'un chef invité.

UE 5 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

☒ Université de Poitiers
☒ pôle Aliénor

ÉDUCATION RYTHMIQUE

Atelier de danses traditionnelles

Contenus	Rythme : Utilisation du corps et de la voix en rapport avec le mouvement et sa dynamique. Pratique vocale : Dynamique de la voix dans le parler rythmé, le chant pour mener la danse. Danse : Pratique des pas de base de danses de répertoires de bal.
Organisation	S1 : 12h S2 : 9h
Remarque	Prévoir une tenue souple et confortable, adaptée au mouvement. L'atelier est mené principalement par les étudiants en musique traditionnelle. Au second semestre, chaque étudiant de DN1 est convié à participer ponctuellement à la mise en musique de l'atelier. L'atelier est ouvert à l'ensemble des étudiants du pôle Aliénor.
Enseignant	Benoît Guerbigny

MÉDIATION ET OUTILS D'INSERTION

Compétences visées	Capacité à élaborer son parcours et ses objectifs professionnels ; Connaissance des métiers et du contexte professionnel ; Expérience du milieu professionnel : production, diffusion, création, enregistrement, etc Sensibilisation à la pédagogie, à la didactique, à la médiation Développement de l'autonomie en vue de la poursuite d'études en master ou de la professionnalisation.
Semestre 1	Cursus européens et mobilité ; Erasmus ; Outils méthodologiques : concevoir et présenter un programme ; mise en place d'un <i>Portfolio</i> ; Assister à un atelier pédagogique de DE2
Enseignants	Anne-Sophie Martinez, Claire Michon, Clément Joubert
Semestre 2	Outils méthodologiques : méthodologie du projet, gestion de planning et de calendrier, communication, etc. (en lien avec le projet, UE 6).
Enseignants	Barbara Tenneguain, Emmanuel Vranckx
Semestre 3	Culture professionnelle, histoire de la culture en France, politiques culturelles, cadres d'emploi (contrats, intermittence), droits des interprètes Point sur le stage d'immersion professionnelle
Enseignants	Différents enseignants
Semestre 5 & 6	Diffusion, communication, médiation, aide aux projets
Objectifs et compétences visées	Il s'agit de travailler sur son propre projet artistique et la diffusion, de faire un point sur la programmation du monde de la musique et avoir des clés pour s'adapter au réseau et ainsi pouvoir déjà démarcher (à qui s'adresser ? comment ?)
Enseignantes	Sandrine Piq, Clémence Vergnault

INITIATION SONORISATION – S1

Objectifs	Connaître et savoir manipuler de façon élémentaire la chaîne du son de l'enregistrement à la diffusion.
Organisation	S1 : 6h
Enseignant	Anthony Malterre

JOURNÉES D'ACCUEIL & DÉCOUVERTE PRATIQUES ARTISTIQUES - S1

Les journées d'accueil sont obligatoires pour tous les nouveaux étudiants. Ils participent à des ateliers découvertes (improvisation, musique ancienne, musique contemporaine, danse traditionnelle, chant collectif,...) ainsi qu'aux réunions d'information.

PROJET - PRATIQUE DE LA SCÈNE - S2

Objectifs généraux	Améliorer la conscience de la scène : présence scénique, relation au public, le corps sur scène... Aborder tous les aspects d'un projet : préparation, conception, élaboration, présentation, contenu et forme du concert, afin de pouvoir les mettre en pratique de manière plus autonome par la suite (projet de réalisation musicale du cursus DE ou projets professionnels).
Contenus	Projet artistique réalisé en groupe, aboutissant à une présentation publique, relevant de la production et/ou de la création. Les cours apportent aux étudiants des éléments artistiques et scéniques. Le contenu du projet sera construit à partir des propositions des étudiants.
Organisation	Session de 20h
Enseignantes	Barbara Tenneguïn, Édith Gambier

ENREGISTREMENT ET MONTAGE - S4

1 journée théorique	Bref historique de l'enregistrement sonore ; Vue globale d'une chaîne d'enregistrement / mixage ; Différentes approches de la prise de son, essai de micros et comparaison ; Démonstration des possibilités techniques sur un enregistrement de studio existant (montage, mixage, ajout d'effets).
1 journée de pratique	Prise de son en petites formations ; expérimentation du montage.
Enseignant	Sylvain Kuntzmann

PORTFOLIO

Objectifs généraux	Chaque étudiant réalise un portfolio durant ses études. Cet outil de professionnalisation tend à évoluer tout le long de la vie professionnelle de l'étudiant et vise à valoriser ses connaissances et savoir-faire. Cette démarche de réflexion permet à l'artiste de se mettre en valeur à travers un outil qui peut prendre différentes formes à l'image de l'étudiant.
Contenus	Vidéos, photo, CV, liens internet, revue de presse, enregistrements...
Organisation	Les coordinateurs de chaque département d'étude suivent l'avancée du travail des étudiants lors de plusieurs rendez-vous. Le portfolio sera évalué au semestre 4.

→ Se reporter au document cadre à l'annexe 2, page 31

UE 6 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX & STAGE

Cours commun à tous les départements d'études

☒ Université

LANGUES VIVANTES – S1, S2, S3, S4, S5, S6

Contenus Langues proposées aux étudiants en licence de musique : anglais, allemand, espagnol.

N.B. : Les étudiants qui ont intégré le parcours immersion orchestre suivent une option qu'en S6. L'option de S4 est remplacée par le parcours immersion orchestre.

☒ pôle Aliénor

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR – S1, S2

Contenus Travail sur logiciel de composition et de son

Objectifs Savoir maîtriser des logiciels de composition et de traitement du son

Enseignant Sylvain Kuntzmann

PRATIQUE CORPORELLE

Les étudiants devront choisir parmi ces cours.

Kinésithérapie du musicien

Contenu	Identifier les situations, postures et pratiques à risque Identifier les pathologies et les moyens de les prévenir et de les traiter Savoir corriger les déséquilibres fonctionnels dus à la fatigue, aux mauvaises habitudes et aux changements de techniques de jeu Développer les pratiques corporelles individuelles grâce aux techniques de placement et de jeu corporel.
Organisation	15h au semestre 3. Pas de report possible sur le 2e semestre.
Enseignant	Arnaud Creusot

Yoga

Contenu	Description à venir
Organisation	15h au semestre 3. Pas de report possible sur le 2e semestre.
Enseignant	En cours de recrutement

STAGE D'IMMERSION PROFESSIONNELLE

Semestre 4 & 5 Les modalités des stages d'immersion dans le milieu professionnel ou de pratique artistique sont détaillées dans le DOCUMENT-CADRE « Stages et mises en situation professionnelle ». Ces stages sont élaborés par l'étudiant en concertation avec le coordinateur du département d'étude. Ils donnent lieu à un bilan écrit, pris en compte dans l'évaluation continue.

Exemples de contenus Diffusion : accueil public et artistes, régie (lumières, plateau, etc.), communication, Production/création : assister/participer à des répétitions/concerts au sein d'un ensemble professionnel ; Encadrement de pupitres dans des orchestres d'élèves, etc.
Enregistrement : enjeux, présentation des différentes tâches et métiers, assister à des séances d'enregistrement ;
Communication et approche des médias ; Factice instrumentale et lutherie

Remarque Le stage valide l'UE 6 des semestres 4 et 5 ; le rapport de stage participe à la validation de l'UE6 du semestre 6.

→ Se reporter au document cadre sur les stages à l'annexe 1, page 26

MODALITÉS DE VALIDATION & D'ÉVALUATION

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études est disponible en téléchargement sur le Cloud du pôle Aliénor. Il est très important de le consulter. Il comprend 7 parties :

- I - Présentation des formations et modalités d'accès
- II - Règlement des études de la formation menant au DNSPM et à la licence de musique
- III - Règlement des études de la formation menant au Diplôme d'État
- IV - Règlement des études de la formation menant au Master universitaire « Musique : recherche et pratiques d'ensemble »
- V - Dispositions générales aux formations
- VI - Parcours de formation
- VII - Règlement des études - étudiants étrangers

CONSEIL DES ÉTUDES

Chaque fin de semestre, et pour un suivi individualisé des étudiants, le cas de tous les étudiants est examiné au regard des fiches d'évaluation et des retours sur les prestations publiques.

Ce conseil est amené à prononcer un avis notamment sur les validations à l'entrée, les projets de parcours, l'entrée en formation pédagogique : il assiste la directrice dans ses décisions.

C'est également le lieu des délibérations lorsqu'un étudiant est en difficulté pour la validation d'une UE, d'un semestre, ou d'une année.

ASSIDUITÉ & PONCTUALITÉ

Pour tous les cours dispensés au pôle Aliénor et les travaux dirigés (TD) à l'université, **assiduité et ponctualité aux cours sont obligatoires.**

Il n'est pas autorisé de placer une répétition ou une prestation publique sur l'horaire d'un cours de l'université ou du pôle Aliénor.

Toute absence au pôle Aliénor doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la direction du département enseignement supérieur du pôle. Cette autorisation peut être refusée. Se reporter aux règlements intérieurs des 2 établissements.

BARÈME

Ce barème, utilisé pour les unités d'enseignement évaluées au pôle est compatible avec le système européen de transfert de crédits (ECTS : *European Credit Transfer System*).

- Chaque note correspond à ce qui est attendu de l'étudiant à un moment donné de sa formation, par rapport au niveau à atteindre.
- Des notes intermédiaires sont possibles.
- Les enseignants occasionnels (stages et master - classes) remplissent une fiche d'appréciation formative, avec un commentaire.

Barème pôle Aliénor	Appréciation générale
18 et plus	Excellent à exceptionnel
17 16	Très bien
15 14	Bien
13 12	Assez bien
11 10	Satisfaisant (résultat minimum attendu)
9 8	Résultat en deçà des attentes, mais l'évaluateur a confiance dans la capacité de l'étudiant-e à recouvrer le niveau attendu
< 8	Résultat insuffisant et inquiétude quant à la capacité d'atteindre les objectifs visés. En-dessous de 7 : résultat très insuffisant

Certains cours sont validés sans note, mais avec un *quitus* (certificat de présence et de participation) :

ecc : évaluation continue sur certificat de participation

ecn : évaluation continue notée

e : examen noté

Quelques enseignements ont un barème d'évaluation spécifique : Stages d'immersion professionnelle (DNSPM et Master)

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION CORDES

Répertoire commun à tous les instruments du département

Durant les 3 années du DNSPM le répertoire suivant doit avoir été travaillé a minima :

- Une ou deux œuvres issues du répertoire de l'époque baroque (si possible en lien avec le domaine de la musique ancienne)
- Une ou deux pièces issues du répertoire classique incluant le répertoire concertant et les sonates
- Une ou deux pièces issues du répertoire romantique, en particulier quelques mouvements des concertos
- Une pièce de virtuosité ou pièce de genre
- Une ou deux œuvres d'esthétique contemporaine et de genres variés
- Traits d'orchestre selon l'instrument.

Spécificités par instrument

VIOLON

- Une œuvre d'époque baroque en entier (Sonate, Fantaisie, Partita) pour instrument seul ou avec basse continue, en entier.
- Sonates et Partitas de J.S. Bach : Cinq mouvements au choix dont deux mouvements lents.

Pour ce répertoire, si possible, en lien avec le département de musique ancienne.

- Un concerto classique en entier (Mozart ou Haydn).
- Deux sonates en entier choisies parmi celles de Beethoven, les sonates romantiques et celles des compositeurs français (fin du XIXe / début du XXe siècle). Pour ces répertoires, si possible, sensibilisation au jeu sur instruments d'époque.
- Trois mouvements de concertos romantiques et modernes de styles contrastés composés de 1800 à 1950.
- Trois pièces de virtuosité ou pièces de genre.
- Trois œuvres contemporaines d'esthétiques et de genres variés.
- Préparation aux traits d'orchestre sélectionnés et mise en situation d'épreuve.

ALTO

- suites pour violoncelle seul ou/et sonates et partitas pour violon seul de J.S Bach
- un concerto issu du répertoire classique (en entier)
- un mouvement de concerto issu du répertoire romantique et un du répertoire du 20ème siècle
- Une sonate romantique et une sonate post-romantique (en entier)
- Trois œuvres contemporaines d'esthétiques et de genres variés.
- Préparation aux traits d'orchestre sélectionnés et mise en situation d'épreuve.

VIOLONCELLE

- Une suite pour violoncelle seul de J.S Bach
- Un concerto issu du répertoire classique (en entier)
- Un mouvement de concerto issu du répertoire romantique et un du répertoire du 20ème siècle
- Trois études, ou pièces de virtuosité de Popper, Piatti, Davidoff, Grützmacher (ces pièces peuvent être jouées lors de prestations publiques)
- Une sonate romantique et une sonate post-romantique
- Trois œuvres contemporaines d'esthétiques et de genres variés.
- Préparation aux traits d'orchestre sélectionnés et mise en situation d'épreuve.

CONTREBASSE

- Deux œuvres d'époque baroque pour instrument seul (transcription) (si possible sur contrebasse et archet baroque) et travail d'une ligne de basse
- Deux concertos classique (parmi Dittersdorf, Vanhal, Hoffmeister, Sperger)
- Trois pièces de Bottesini ou Koussevitzky
- Trois pièces contemporaines d'esthétiques variées dont au moins une avec électronique
- Préparation aux traits d'orchestre sélectionnés et mise en situation d'épreuve.
- Préparation spécifique au déchiffrage

Concerts du 4° semestre et de fin d'étude

Constitution des programmes

Pour constituer ces programmes, l'étudiant doit pouvoir puiser dans le répertoire travaillé en cours depuis son entrée en formation. De cette façon la période consacrée à la préparation de l'épreuve est d'une durée raisonnable et n'est pas une mise entre parenthèses des études.

Un programme thématique est possible. Il doit toutefois être varié et comprendre des œuvres d'au moins 2 esthétiques ou périodes différentes. Il doit également permettre d'apprécier des compétences et qualités diverses. Le thème peut être considéré comme un prétexte ou un argument ; il devient le fil conducteur du concert. Le thème peut contribuer à la sélection des pièces, mais il pourrait aussi apparaître après le choix du programme.

Une sonate, ou un mouvement de sonate pour instrument mélodique et instrument polyphonique peut être incluse à ces programmes (concert de fin d'études : soit à la partie de 30', soit à la partie de 15').

Critères d'évaluation des concerts de fin d'études (DNSPM, DE) et concerts de S4

- Conformité aux attentes indiquées dans le chapitre du règlement des études consacré à ce moment d'évaluation ;
- Qualité du dossier (concert de S4, concert de fin d'études DE) ou du programme destiné au public (concert de fin d'études S6);
- Programme varié et présentant un bon intérêt artistique ;
- Qualité artistique des prestations d'ensemble ; capacité à s'entourer d'une équipe de partenaires d'un bon niveau artistique et à soutenir, dans la préparation et sur scène, la responsabilité artistique de l'ensemble ;
- A titre individuel, faire preuve d'une très bonne maîtrise instrumentale ou vocale, au service d'une expression artistique exigeante, engagée et aboutie ;
- Capacité à mener une médiation avec le public bien adaptée à celui-ci et artistiquement pertinente.

ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES

STAGES ET MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES DNSPM & MASTER

Ce document est communiqué aux structures d'accueil, aux tuteurs de stage et aux étudiants, afin que tous disposent des mêmes informations.

Principes généraux¹

Les stages et les mises en situation professionnelle visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et à favoriser ainsi leur insertion.

Les stages, comme les mises en situation professionnelle, ont une **finalité pédagogique**.

LE STAGE

I – Définitions

Le stage est généralement une **expérience individuelle** : un étudiant placé dans une équipe professionnelle. Des formules de stages bénéficiant à un groupe d'étudiant peuvent exceptionnellement être mis en place.

Il fait l'objet d'une **convention de stage**, signée par le pôle Aliénor, la structure d'accueil et chaque étudiant. (cf. VII – 1)

Le stage peut être de deux natures : immersion dans le milieu professionnel ou pratique artistique.

Le stage d'immersion dans le milieu professionnel

Ce type de stage permet à l'étudiant de mieux connaître son futur univers professionnel, dans les dimensions autres que l'interprétation artistique telles que l'administration, la médiation, les relations avec les publics, l'organisation de la production ou de la diffusion, les dimensions techniques et technico-artistiques. **Il doit avoir un contenu en rapport avec l'activité artistique.**

Ce stage aidera l'étudiant à conforter son projet professionnel, à mieux comprendre les diverses dimensions de la formation qui lui est dispensée, en élargissant sa connaissance des réalités des métiers.

Le stage de pratique artistique

Ce type de stage permet à l'étudiant de participer au travail artistique de la structure d'accueil. Il peut ne pas aboutir à une présence sur le plateau.

Des collaborations entre le pôle Aliénor et des structures de création ou de diffusion (ex : orchestres), peuvent néanmoins conduire à des actions à **visée pédagogique** pour un groupe d'étudiants, forme collective du stage, pouvant donner lieu à une ou plusieurs représentations devant un public.

En cas de production devant un public, la présence d'étudiants du pôle Aliénor et les conditions d'élaboration du spectacle doivent être clairement indiquées au public, sur tous les supports de communication.

II – Durée du ou des stages

Avant la fin de ses études, l'étudiant devra avoir suivi un volume horaire minimum de 70 heures de stage (deux semaines à temps plein environ).

Ce volume horaire peut être fractionné en plusieurs stages (3 au maximum) auprès de structures d'accueil différentes.

Toutefois la durée minimum d'un stage auprès d'une structure est de 3 jours, ou 18 heures.

Dans le cadre d'un deuxième DNSPM, l'étudiant aura à suivre un stage supplémentaire pour le 2^{ème} DNSPM.

La durée journalière du stage ne doit pas dépasser 8h, sauf dérogation.

Étudiants en DNSPM/Licence

Le (ou les) stage(s) est (sont) valorisés dans la maquette en 2 et 3^{ème} année de formation. Toutefois, il est possible d'en réaliser dès la 1^{ère} année de formation.

Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »

Le stage est préparé au cours de la 1^{ère} année et doit être effectué au cours de la 2^e année.

Il peut être remplacé par une mise en situation professionnelle organisée par le pôle Aliénor (cf page 3), ou une validation de l'expérience professionnelle.

Volume horaire minimum 35h, de préférence en un seul stage, mais pouvant être réparti en 2 stages.

III – Stage à l'étranger

Hors cadre Erasmus

Pour les stages à l'étranger, les dispositions sont les mêmes que pour un stage en France. La convention sera rédigée en anglais.

Dans le cadre du programme Erasmus +

La charte Erasmus « élargie » permet aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de ce programme. La durée d'un stage dans le cadre d'Erasmus + est de 2 mois minimum. Pour cette raison, les stages Erasmus doivent plutôt être envisagés dans le cadre d'un master.

¹ Ce document-cadre reprend les principales préconisations de la circulaire préparée par le ministère de la culture et le ministère du travail.

IV – Modalités de préparation et de déroulement du stage

IV – 1 Recherche du stage

Elle incombe à l'étudiant ; celui-ci peut demander conseil au coordinateur de son département d'études, à son professeur référent, à la responsable de la formation au DNSPM. Lors de sa prise de contact avec la structure d'accueil, l'étudiant doit exposer les conditions du déroulé du stage à cette structure, à l'aide du présent document cadre. Cette recherche doit être commencée rapidement, et l'étudiant doit faire une proposition au plus tard lors du rendez-vous individuel du semestre 3 avec le coordinateur du département.

Nota Bene : pour les cordes, c'est Christine Tessier qui suit tous les stages.

IV – 2 Période de stage

Le stage peut être effectué

2. Pendant la période de cours :

Dans ce cas, l'étudiant doit communiquer en même temps que la demande de convention de stage complètement renseignée, et au plus tard 1 mois avant le début du stage, les dates à l'aide du formulaire de demande d'autorisation d'absence afin de négocier le calendrier. Le coordinateur du département d'études ou la direction peuvent refuser un stage si celui-ci occasionne trop d'absences, ou des absences dont les conséquences sont trop importantes (musique de chambre par exemple).

Nota Bene : le stage ne peut pas se dérouler sans cette autorisation d'absence.

2. Pendant les périodes de vacances universitaires, à l'exception de la période de fermeture du pôle Aliénor (20 juillet-20 août environ suivant les années).

Nota Bene : Les étudiants ayant fait une demande de mobilité Erasmus pour une période couvrant tout ou partie du DN2 ou DN3 doivent anticiper leur(s) stage(s) en DN1 ou DN2.

*La totalité des stages doivent être effectués, et le rapport remis, **avant le 15 mars du dernier semestre d'études**. Au-delà de cette date, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante (à l'Université et au pôle Aliénor) pour obtenir le DNSPM et la licence ou le Master.*

IV – 3 Procédure administrative

1. L'étudiant doit demander conseil au coordinateur du département d'études (DNSPM) ou du Master, qui juge du bien-fondé du stage, de sa durée et des dates.
2. **Deux mois au plus tard avant le début du stage**, l'étudiant doit remplir et faire remplir par le coordinateur et par l'entreprise d'accueil une demande de convention de stage (feuille à se procurer sur le cloud ou auprès de Christelle Herbin). Une fois cette feuille remplie complètement et retournée au pôle Aliénor, **au plus tard un mois (hors vacances)** avant le début du stage, la convention pourra être rédigée et signée.

Il peut dans certains cas particulier (stage en milieu complexe) être prudent d'anticiper et notamment de demander qui signe la convention et sous quelle échéance.

*Nota Bene : **Il faut impérativement que la convention de stage soit signée** par les trois signataires (étudiant, entreprise d'accueil et pôle Aliénor) **15 jours avant le début du stage**. Au-delà la convention ne pourra plus être traitée administrativement et le stage ne pourra pas avoir lieu*

Voir un rétro-planning pour les étudiants en DNSPM en annexe 1

V – Évaluation du stage

Rapport de stage

Pour chaque stage effectué, l'étudiant doit rendre au pôle Aliénor un rapport de stage de 5 à 10 pages, **en l'envoyant en pdf** au coordinateur.

Si l'étudiant effectue plusieurs stages de même nature, il peut rendre un seul rapport de stage faisant état de ses différentes expériences².

Nota Bene : Pour la rédaction de ce rapport, l'étudiant peut s'appuyer sur les éléments proposés en annexe 2.

Modalités d'évaluation

Étudiants en DNSPM/Licence

L'évaluation du stage est faite par le coordinateur du département d'études³ et participe à la validation de l'UE 4 et de l'UE 5 au semestre 5 pour les départements de Tours ; de l'UE6 aux semestres 4 et 5 pour les départements de Poitiers.

- La validation du stage prend en compte :
 - le ou les stages effectués (conventions de stage)

² Lorsqu'un étudiant effectue des stages supplémentaires au-delà de la durée de 70 heures, et qu'un ou plusieurs rapports ont déjà été rédigés pour les stages précédents, le rapport de stage est facultatif.

³ Christine Tessier pour les cordes

- la ou les fiches d'appréciation des tuteurs

La note correspond au barème spécifique suivant :

14 : très bon ensemble

12 : bon ensemble

10 : ensemble satisfaisant

8 : ensemble insuffisant (non validé)

6 : ensemble très insuffisant (non validé)

- L'évaluation du rapport de stage, participe à la validation de l'UE4 du semestre 5 pour les départements de Tours et l'UE6 du semestre 6 pour les départements de Poitiers, selon le barème habituel appliqué à tous les enseignements du pôle Aliénor.

Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »

Le stage participe à la validation de l'UE 2 au semestre 4

Le stage est validé sur quitus (certificat de présence).

Il peut faire l'objet d'une validation de l'expérience professionnelle.

VI – Demandes de validation concernant les stages (DNSPM et Master)

Des validations des acquis antérieurs concernant les stages peuvent être demandées. Selon les cas, elles suivent des procédures différentes :

Étudiants inscrits dans le « Parcours orchestre » au sein de l'Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine

Ce parcours tient lieu de stage, et valide entièrement les UE 4 au semestre 5 et 6 (DNSPM). Les étudiants doivent rédiger un rapport de stage (voir plus haut) pour valider l'UE 5 du semestre 5.

Procédure pour étudiants intermittents du spectacle

Demande de validation avec justificatifs : procédure normale, au plus tard en septembre du 3^e semestre (DNSPM) ou à la fin du second semestre (master). Si la demande est acceptée, l'étudiant aura une validation totale des stages.

Procédure pour les étudiants impliqués dans un ensemble constitué justifiant d'activité régulière

La demande de validation (avec justificatif) doit également être effectuée au plus tard au début du 3^e semestre (DNSPM) ou à la fin du second semestre (Master).

En cas de validation, la moitié seulement des 70h de stage sont validées. L'étudiant (DNSPM) devra donc effectuer 35h de stage.

La procédure de validation est en deux temps :

1^o temps - admissibilité de la demande

Elle est prononcée par le conseil des études ou par le conseil pédagogique.

2^o temps - validation de la demande

Si la demande est admissible, l'étudiant doit fournir :

A. Un dossier de justificatifs

Contrat, liste de concerts, conventions, dossier de presse, statuts si association, et tous les justificatifs indiquant l'engagement de l'étudiant au sein de l'ensemble.

B. Un rapport

Équivalent du rapport de stage (voir annexe 2), il doit mettre en valeur les compétences développées dans le cadre de l'activité régulière en ensemble.

VII – Structures d'accueil et tuteurs

VII – 1 Convention de stage

La convention de stage précise notamment :

- l'objet
- les objectifs pédagogiques
- les dates et la durée
- le nom et la fonction du tuteur dans la structure d'accueil
- les modalités d'évaluation
- les conditions d'accueil (horaires, locaux, remboursement de frais, etc.)
- la gratification éventuelle

Elle doit par ailleurs comprendre toute information permettant de préciser le déroulement du stage et de clarifier les engagements de l'étudiant, de la structure d'accueil et du pôle Aliénor.

Dans le cas où l'activité du stagiaire implique un travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés, ce point doit être précisé par la structure d'accueil avant la signature de la convention. Ce cadre particulier doit rester exceptionnel et doit être justifié par l'activité de la structure d'accueil du stage.

VII - 2 Conditions matérielles d'accueil des stagiaires

La structure d'accueil veillera à offrir au stagiaire les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Si le stage nécessite des déplacements sur d'autres sites que celui de la structure d'accueil, le stagiaire bénéficiera des mêmes facilités ou remboursements de transport que les employés sous contrat.

VII - 4 Régime de protection sociale et assurance

Pendant la période du stage, l'étudiant conserve son statut d'étudiant et la protection sociale en découlant.

VII - 5 Le tuteur

Chaque étudiant a deux personnes référentes pour le stage :

- au pôle Aliénor, le coordinateur du département d'études,
- un tuteur dans la structure d'accueil.

Ces deux personnes conviennent des objectifs et modalités du stage, veillent à l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, s'informent des difficultés éventuelles lors de son déroulement. Le tuteur encadre et accompagne le stagiaire pendant toute la durée de son stage.

À l'issue du stage, et au plus tard 15 jours après la fin du stage, le tuteur remet au pôle Aliénor la fiche d'appréciation qui accompagne la convention, renseignée en y proposant des éléments d'évaluation. Une liste de critères d'appréciation est proposée en annexe 3.

VII - 6 Gratification

Lors des stages, y compris ceux durant lesquels l'étudiant participe à une représentation devant un public, aux côtés de professionnels salariés, une gratification peut être envisagée. Celle-ci correspondra alors au minimum à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale. En deçà de ce seuil, la gratification n'est pas soumise à cotisations sociales.

LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

La mise en situation professionnelle est une expérience collective. **Ce n'est pas un stage.** Elle place l'étudiant dans une situation proche des conditions professionnelles d'exercice du métier, mais est organisée par le pôle Aliénor, le cas échéant en collaboration avec un ou des partenaires. Il s'agit par exemple du travail d'une classe ou d'un groupe d'étudiants avec un chef d'orchestre, ou d'un spectacle d'étudiants élaboré par l'équipe pédagogique. Elle peut donner lieu à une présentation devant un public.

Les mises en situation professionnelle peuvent également prendre la forme de sessions suivies dans le cadre d'un orchestre de jeunes ou d'une académie d'été, à condition qu'une convention en précise les objectifs.

NB : Les mises en situation professionnelles organisées par le pôle Aliénor

- **ne dispensent pas les étudiants d'effectuer un stage avant la fin de leur cursus⁴**
- font également l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, le pôle Aliénor, et l'autre établissement ou structure de production/ diffusion,
- ne peuvent donner lieu à gratification.

ANNEXES

ANNEXE 1

Rétro-planning pour les étudiants en DNSPM :

- DN1- début S2 : Médiation et outils d'insertion : « Point sur les stages »
- DN2-S3 septembre/octobre rendez-vous individuel : proposition de l'étudiant au coordinateur
- DN2 - début S4 : Médiation et outils d'insertion « Point sur les stages »
- Entre la 1^o participation (en DN1) au « Point sur les stages » et le 15 mars de DN2 : l'étudiant cherche un stage et présente son projet au coordinateur.
- Au plus tard le 15 mars de DN2, l'étudiant retire la demande de convention de stage sur le cloud ou auprès de Christelle Herbin.
- La convention est établie
- DN2-S4 ou DN3-S5 (au plus tard début DN3-S6) : le (les) stage(s) est (sont) effectué(s)
- DN3-S5 Rapport à rendre **au plus tard le 15 mars.**

ANNEXE 2

Éléments du rapport de stage (à destination des étudiants)

Les points ci-dessous sont une liste **non exhaustive**, pour vous aider à rédiger un rapport de stage. En fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »), vous déclinerez ces questions différemment.

- La structure qui vous a accueilli : son activité, l'équipe, l'organisation, le tuteur, etc.
- Le déroulement et le contenu du stage : missions et activités qui vous sont confiées, moyens mis en œuvre, difficultés rencontrées, éléments d'auto-évaluation, etc.
- Bilan : ce que vous retirez sur le plan personnel et professionnel ; connaissances et compétences ; comment utiliser ce nouveau savoir-faire dans votre pratique professionnelle de musicien ? en quoi votre pratique professionnelle a-t-elle pu s'enrichir de cette expérience ?

ANNEXE 3

Critères à destination des tuteurs pour établir la fiche d'appréciation :

- qualité de la préparation
- engagement, ponctualité, attitude et comportement
- ouverture, réceptivité, qualités relationnelles
- connaissances, compétences
- compréhension des enjeux, adaptation au contexte professionnel dans tous ses paramètres (artistiques, administratifs, etc.)
- adaptabilité, réactivité
- progression durant le stage

NB : cette liste non exhaustive doit être adaptée en fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »).

Cette fiche d'appréciation doit être apportée par l'étudiant au tuteur et transmise à Christelle Herbin à l'issue du stage.

⁴ À l'exception des étudiants en Master pour lesquelles dans certains cas, une mise en situation professionnelle pourra remplacer une période de stage sur les 2.

ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO

PORTFOLIO DNSPM

Définition

« Le portfolio existe depuis longtemps. En effet, les artistes, les mannequins, les photographes, les écrivains, les acteurs et les architectes, entre autres, l'utilisent pour démontrer leur talent et pour se faire connaître des employeurs en leur présentant leurs productions les plus significatives »⁵.

C'est un **dossier personnel évolutif** dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur.

Il se caractérise principalement par le projet artistique professionnel de l'étudiant, par le choix des documents et par la réflexion à apporter.

Objectifs

« Le portfolio est donc à la fois un outil tangible et un processus de réflexion qui amène l'étudiant à élaborer son propre cadre de référence »⁶.

Principaux objectifs :

- Réaliser une synthèse de sa formation en vue de l'insertion professionnelle ;
- Regrouper en un seul « lieu » les travaux et expériences significatifs appelés à évoluer au fil de sa vie professionnelle ;
- Développer sa capacité à se présenter professionnellement
 - Exposer son projet personnel, ses valeurs, son expérience professionnelle artistique ;
 - Choisir les documents pertinents en fonction de l'objectif recherché.

Cahier des charges – Contenu et forme

Tout au long de la formation, l'étudiant compile un dossier professionnel qui constitue une « carte d'identité » en vue de l'insertion professionnelle (dossier de présentation pour de futures candidatures par exemple).

Les travaux réalisés dans le cadre des études ou en marge de celles-ci doivent pouvoir faire l'objet d'une présentation synthétique et sont appelés à servir et à évoluer au long de la vie professionnelle.

Contenu

La pertinence du contenu du portfolio repose sur des choix personnels ; la liste ne peut donc pas être exhaustive.

Chaque document doit être explicite et concis.

Curriculum Vitae : il est nécessairement synthétique, et tient sur une seule page.

Présentation personnelle de l'artiste

- Biographie
- Photos
- Programmes de prestations publiques
- Enregistrements et vidéos : concerts, spectacles, projets, maquettes
- Champs esthétiques et répertoires privilégiés
- Liste des œuvres travaillées (musique de chambre, solo)
- Sélection d'articles de presse

Forme

Ce travail devra avoir les caractéristiques d'un document professionnel (qualité de la présentation).

Sa forme est libre ; elle doit être au service d'une présentation authentique de votre personnalité.

Exemples : site web (portfoliobox.net), blog, page facebook, fichier sur clé USB, support papier, etc.

NB : Le cursus DE contient un module « portfolio de l'enseignant » relié à la préparation aux entretiens professionnels. Si l'étudiant envisage cette formation et qu'il a déjà une expérience de médiation, transmission, enseignement, son portfolio peut intégrer une partie consacrée à cette expérience :

- Perspectives et finalités de l'enseignement : valeurs, objectifs, répertoires et esthétiques ;
- Synthèse d'un projet réalisé avec des élèves.

Le portfolio doit être rendu au coordinateur du département d'études le 6 mai 2024.

⁵ Université du Québec, Trois-Rivières http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=96

⁶ Université du Québec, Trois-Rivières http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=313

ANNEXE 3 : DOCUMENT CADRE ANALYSE APPLIQUÉE

Étudiants concernés

Formation au DNSPM

- 2e année : Analyse appliquée (UE 3 Matériaux musicaux) : étudiants de cordes, piano et saxophone
- 3e année : Analyse appliquée (UE 3 Matériaux musicaux) : étudiants de cordes et piano

Formation au DE

- DE 2e année : Analyse appliquée (UE3 Culture du domaine) : étudiants des domaines classiques
- DE 3e année : Analyse appliquée (UE3 Culture du domaine)
 - o tous les étudiants des domaines classiques
 - o les étudiants en DE de Formation musicale

Objectifs

- Approfondir la culture des répertoires de son instrument en lien avec la pratique de ces répertoires
- Identifier les différents courants et esthétiques de l'époque baroque au XXIe siècle et en cerner les enjeux
- Approcher les répertoires d'autres instruments
- Être capable de parler de ces répertoires et les transmettre à un public

Contenus DN2 / DE2

Approche des répertoires baroques, classiques, romantiques, XIXe et XXIe siècles par l'analyse des œuvres jouées par les étudiants (en cours de répertoires principaux, musique de chambre, orchestre). Mise en relation entre contexte, culture, analyse et interprétation.

Contenus DN3 / DE3

Ce cours est centré sur les musiques des XIXe et XXIe siècles.

Semestre 5 (Benoît Sitzia)

Présentation, à partir d'enregistrements et de partitions écoutés et commentés ensemble, des grands changements dans la pensée musicale au XIXe siècle, l'évolution de la conception de la musique, la nature du matériau musical, l'écoute... et leurs conséquences sur les différents paramètres de l'écriture et l'aspect des partitions. Ce cours permet de développer une méthode de travail d'interprétation des répertoires concernés.

Semestre 6 (Rémi Durupt)

L'enseignant aide les étudiants à affiner leurs idées en vue de la restitution des travaux. Il les aide à formuler et développer le contenu en tenant compte de la faisabilité matérielle, de l'intérêt du propos et de la cohérence avec toutes les propositions de la promotion.

Les étudiants préparent un projet dans un format numérique, collectivement dans la mesure du possible. Le contenu et la forme de ce projet sont libres : choix de l'œuvre ou d'une thématique, vidéos, podcast, document écrit, site, etc.

Les étudiants doivent travailler sur la préparation d'une seule œuvre, il ne s'agit pas de réaliser un projet d'une heure mais de privilégier la qualité de travail sur une seule œuvre expliquée et interprétée.

Le public visé est un public « averti » initié ou non.

NB :

- o *Ce projet peut être en lien avec le programme du concert de fin d'études de DN ou DE, mais ça n'est pas une obligation.*
- o *Les étudiants en DE peuvent utiliser le projet réalisé (dans un format numérique : audio, vidéo, pdf, ppt, etc) comme « production complémentaire » pour leur concert de fin d'études **uniquement s'il est en relation avec leur programme. Dans ce cas, la pièce concernée doit faire partie du programme du concert.***

Évaluation / validation du cours

Semestres 3 et 4

Évaluation en contrôle continu noté.

D'un cours à l'autre, l'enseignant donne des travaux à faire : écoute, analyse, etc.

Semestre 5

Au semestre 5, ce cours est évalué sur la présence, l'engagement, la participation et le travail fourni qui peut être demandé par l'enseignant d'un cours à l'autre (écoute, analyse, etc)

Semestre 6

Au semestre 6, la réalisation du projet valide le cours.

Critères et modalités d'évaluation pour le semestre 6 :

- Connaissances du répertoire XIXe XXIe
- Construction d'un discours qui explicite le lien entre l'analyse de l'œuvre et l'interprétation
- Prise en compte du public visé
- Réalisation d'un support ou concert de qualité

L'évaluation du semestre 6 sera réalisée par l'enseignant qui tiendra compte du travail du semestre (travail et respects des échéances) et de la réalisation finale.

Soutiens et partenaires du pôle Aliénor

